

Mot du Maire - *Gerig ar maer*



Chères Loperhétoises, chers Loperhétois,
Tout d'abord, je tiens à vous adresser mes sincères remerciements pour le renouvellement de votre confiance à l'occasion des élections municipales de 2026. Ce soutien m'honore et me conforte dans ma volonté d'agir au plus près de vos attentes.
Je continuerai à œuvrer pour défendre les intérêts de notre commune et à mettre tout en œuvre pour préserver notre cadre de vie.

Les travaux d'aménagement et d'embellissement du bourg se poursuivent. Je remercie d'ailleurs la population pour son adaptabilité et sa collaboration dans ce contexte.

Malheureusement, quelques comportements inadaptés, tels que des excès de vitesse ou le non-respect des déviations et des sens interdits, sont régulièrement constatés et mettent en danger la population. La gendarmerie interviendra plus régulièrement, mais nous attendons de chacun vigilance et civisme. La réussite de ces travaux dépend de l'effort collectif.
De la même façon, ces travaux compliquent l'accès à nos commerces du centre-bourg. Face à l'inquiétude des commerçants concernant une forte baisse de leur chiffre d'affaires, nous avons créé un comité de soutien avec l'aide de la Chambre de commerce et d'industrie. Des Loperhétois volontaires ont rejoint ce groupe, dont la mission sera de soutenir nos boutiques et services de proximité, de mobiliser la population et de faire jouer la solidarité en faveur de nos commerçants locaux afin d'éviter, autant que possible, une indemnisation par la commune.

En effet, aucun budget spécifique n'avait été prévu à cet effet et, si des indemnisations devaient s'avérer indispensables, elles se feraient au détriment d'autres projets communaux.

Merci de votre solidarité : ensemble, nous préserverons la vitalité de notre centre-bourg.

Dans un contexte où les contraintes budgétaires pèsent de plus en plus sur les collectivités, nous resterons particulièrement attentifs à la bonne gestion des finances communales. Notre engagement est de poursuivre les projets utiles au développement de la commune tout en veillant à préserver les équilibres financiers. Faire les bons choix aujourd'hui, c'est préparer sereinement l'avenir, investir avec discernement et garantir la qualité des services rendus à la population.

Afin de rester au plus proche de vos préoccupations, nous mettrons en place des rendez-vous par secteur. À ce jour, deux rencontres ont été programmées, l'une à Rostiviec et l'autre à Traon-Elorn. Ces initiatives font suite à des demandes de riverains. Toutefois, nous organiserons d'autres rencontres au Trimaran pour les différents secteurs de la commune jusqu'à la fin de la mandature, toujours dans l'objectif de rester à votre écoute.

Ensemble, poursuivons le développement de notre commune et faisons vivre les valeurs de solidarité, de proximité et de convivialité qui nous rassemblent.

Le Maire,
Nathalie GODET

Conseils municipaux en bref… *Kuzul-kêr, berr ha berr …*

Les décisions du Conseil Municipal sont affichées à la mairie conformément à la loi et sont publiées sur le site de Loperhet. Cet article est simplement une information résumée sur les points évoqués et votés.

Conseil municipal du 13 Février

EN PREAMBULE : Madame La Maire informe que les travaux du bourg en raison des intempéries ont pris du retard.

- Vote des budgets
- Accord sur demandes de subventions : Travaux rénovation énergétique Centre nautique et EHPAD du Pays de Daoulas, Boulodrome

Conseil municipal du 9 mars

EN PREAMBULE : Madame La Maire informe que le travail sur le temps méridien mené par Laure Trébaul est terminé et permet l'écriture du projet par les professionnels avec mise en place à la rentrée 2026 après validation en conseil.

- Approbation du compte financier unique (CFU) 2025 - Commune, Ports et mouillages, Transports scolaires budget général /du compte financier unique 2025
- Vote forfait scolaire 2025/2026 Ecole St Brigide de 931.56 par élève
- Recalibrage de poste au service périscolaire pour le poste de responsable de catégorie C à B
- Signature de la convention pour la stérilisation des chats errants
- Accord sur le contrat de concession de service pour le financement, la construction, la maintenance et l'exploitation de panneaux photovoltaïque (Salle omnisports)

Conseil municipal du 20 Mars

- Installation du nouveau Conseil Municipal

Conseil municipal du 30 mars

- Vote d'une indexation à l'indice ICPH du prix du berceau 2026 de la micro-crèche Les Marmouzig
- Renouvellement de la convention de fonctionnement de la crèche de Dirinon
- Constitution des commissions : Environnement-Agriculture-Restauration Scolaire, Petite enfance-vie scolaire-Jeunesse, Vie associative-Culture, Urbanisme-Travaux, Finances-Vie Economique, Stratégie Numérique-Communication citoyenne, Sécurité, Règlement intérieur, comité d'accompagnement des commerçants pendant les travaux du bourg en 2026
- CCAS : Fixation du nombre et désignation des membres,
- Désignation élus référents et élus délégués

Conseil municipal du 27 avril

EN PREAMBULE : Madame La Maire informe que :
- la salle du Trimaran est mise à disposition pour la réunion publique le 22/5/26 concernant le projet CSR,
- que la tranche 1 de l'aménagement du bourg n'est pas finalisée (en attente des finitions de la société Jardin Service) et que la tranche 2 débute.

- Vote tarifs Ecole des musiques
- Vote taux imposition 2026
- Constitution des commissions : concession SPL, listes électorales, appel d'offres, contrôle Impôts directs
- Vote des subventions aux associations
- Création d'un comité sentiers

Conseil municipal du 28 mai

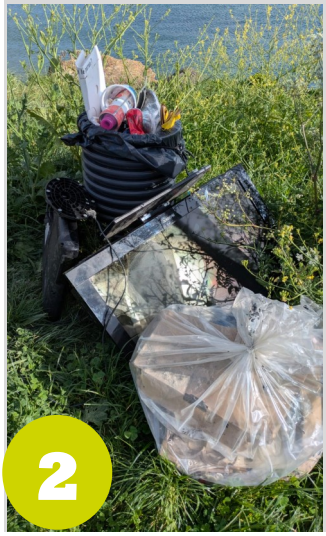
EN PREAMBULE : Madame La Maire informe :
- que la commune est condamnée à dédommager une administrée de près de 200 000€ sur une affaire de succession de terrains, indiqués constructibles par la commune en 2014, confirmés en 2018. Cette condamnation fait suite à l'absence d'information relative à l'application de la loi littoral,
- que la tranche 1 de l'aménagement du bourg est terminée, et qu'à la demande des commerçants nous avons modifié le dérouler des tranches des travaux.

- Création du Comité Social Territorial
- Adhésion à la plateforme « Coopération de la Convention Territoriale Globale de services aux familles (CAF)
- Approbation délégation de service public avec la SPL
- Vente parcelle ZA du Coadic
- Nomination d'un délégué Gestion Forestière

Conseil municipal du 05 juin

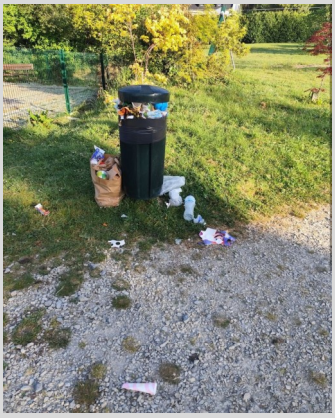
- Désignation des délégués au collège électoral sénatorial

Préservons notre cadre de vie : changeons nos habitudes !



A l'approche de la période estivale, notre commune se prépare à vous offrir des espaces accueillants et agréables.
Malheureusement, la gestion des déchets sur certains sites devient un défi quotidien en raison de comportements inciviques répétés.
Malgré le passage régulier des services techniques, des poubelles débordent et leurs déchets s'éparpillent au sol. Les consignes de tri et de respect de l'environnement ne sont pas toujours respectées.
Face à ce constat et pour dire « stop » au laisser-aller, la municipalité a pris la décision de retirer les poubelles sur les sites les plus impactés.
Un principe simple et citoyen :

« JE GÉNÈRE UN DÉCHET,
JE LE RAPPORTE CHEZ MOI ET JE LE TRIE. »



Mickaël LE GALL

Tous à la ferme !



Le dimanche 7 juin avait lieu la 13ème édition de « Tous à la Ferme ! » un événement régional phare permettant à des exploitations agricoles diversifiées de présenter leur savoir-faire à une population locale qui peut ainsi s'approcher de la réalité du travail de production dédié à l'alimentation.

A Loperhet, nous avons la chance de rassembler de nombreuses exploitations agricoles dont les serres de fraises. Avec une communication bien menée et l'aide de bénévoles, 1500 personnes dont de nombreux enfants, de la région et parfois de beaucoup plus loin, ont eu la possibilité de visiter les serres qui s'étendent sur 13000 m², avec de multiples explications, de découvrir la ferme des insectes où sont élevés des bourdons pour aider à la pollinisation des cultures, des promenades en remorques tirées pas des tracteurs anciens, la découverte de la cuisine péruvienne et d'autres animations enrichissantes pour chacun.





Jean-Yves KERBRAT

Cérémonie du 8 mai 2026



Le 8 mai dernier, de nombreux habitants se sont rassemblés pour commémorer le 81e anniversaire de la Victoire de 1945.

Aux côtés des élus, des anciens combattants, des représentants des associations patriotiques, des militaires de la base aérienne qui, avec la population, ont observé un moment de recueillement devant le monument aux morts.

Les lectures, dépôts de gerbes et la participation des enfants ont rappelé l'importance de transmettre le devoir de mémoire et les valeurs de paix, de solidarité et de citoyenneté.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des participants, les porte-drapeaux, les enfants et les associations ainsi que tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de cette cérémonie.

Leur présence témoigne de l'attachement de notre commune à la mémoire collective et au respect de celles et ceux qui ont marqué notre histoire.

Soutien à nos commerces pendant les travaux du centre-bourg

Nos commerçants sont inquiets de la baisse de fréquentation observée depuis le début des travaux d'embellissement de notre bourg. Avoir des commerces est une préoccupation importante remontée par l'ensemble des Loperhétoises et Loperhétois et est important pour la vitalité de notre commune !
Alors, plus que jamais, nous invitons les Loperhétoises et les Loperhétois à privilégier leurs achats dans nos commerces.
Par vos achats et votre fidélité, vous participez concrètement au maintien de services de proximité essentiels à la vie de notre commune.

Nos commerçants comptent sur vous !

Pensez à vous inscrire sur le registre municipal !

Chaque été, les épisodes de fortes chaleurs peuvent avoir des conséquences importantes sur la santé, en particulier pour les personnes âgées, les personnes isolées ou fragilisées par la maladie ou le handicap.
Afin de prévenir les risques liés à la canicule, la municipalité invite chacun à rester vigilant et à adopter quelques gestes simples : boire régulièrement de l'eau, éviter les sorties aux heures les plus chaudes, maintenir son logement au frais et prendre régulièrement des nouvelles de ses proches et voisins les plus vulnérables.
Dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence, la mairie de Loperhet tient à jour un registre nominatif confidentiel. Ce dispositif permet de garder un contact régulier avec les personnes les plus fragiles en cas de fortes chaleurs.



Qui peut s'inscrire ?
L'inscription est facultative et concerne les habitants résidant à leur domicile :

- Les personnes âgées de **65 ans et plus** (ou dès 60 ans en cas d'inaptitude au travail),
- Les personnes adultes **handicapées**.

La démarche peut être effectuée par la personne elle-même, son représentant légal ou un tiers (sauf opposition de l'intéressé).
Comment s'inscrire ? Il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription et de le déposer en mairie. Le document est accessible :

- Directement à l'accueil de la **mairie**,
- En ligne sur le site de la commune : **www.loperhet.bzh**. Onglet : vie Quotidienne et Vie sociale et santé.

Comment ça marche ?
Dès que le Préfet déclenche le niveau de mise en garde (MIGA), l'équipe municipale contacte régulièrement par téléphone les personnes inscrites et organise des visites si nécessaire. Les données restent strictement confidentielles et ne sont transmises qu'au Préfet pour coordonner les secours.
Appel à la solidarité : Restons vigilants et solidaires envers nos voisins isolés. Si vous repérez une personne fragilisée, n'hésitez pas à la signaler à la mairie au **02.98.07.07.07**.

Catherine GUENGANT

A Loperhet, restez connectés à la vie de la commune !



Animations, informations pratiques, actualités associatives, alertes ou rendez-vous à ne pas manquer… il existe aujourd'hui de nombreuses façons de suivre l'actualité de Loperhet. À chacun son format !
Le P'tit Zoom, notre rendez-vous hebdomadaire, rassemble l'essentiel : agenda des festivités, actualités de la commune et de la CAPLD, informations pratiques, vie associative et même une petite touche de breton !
Vous pouvez le retrouver chez vos commerçants partenaires ou le recevoir directement par courriel, avec la newsletter sur simple demande auprès de la mairie ou en vous rendant sur le site internet de la commune www.loperhet.bzh, rubrique « Vie municipale », puis « Restez informé ».
PanneauPocket est l'application incontournable pour recevoir directement sur votre smartphone les alertes et informations importantes de la commune.
Et bien sûr, il y a **Le ZOOM**, votre magazine communal, que vous tenez entre les mains et qui accompagne les temps forts de la vie loperhétoise.
Site internet, application, newsletter hebdomadaire, affichage ou magazine : choisissez le canal qui vous convient le mieux… ou optez pour la formule complète pour ne rien manquer de l'actualité de votre commune !

Raphaël DO CARMO et Catherine GUENGANT

Réaménagement espace public – cité des genêts d'or

Les Loperhetoises et Loperhetois ont pu constater l'évolution récente de cet espace public, réaménagé afin d'offrir un lieu agréable, accessible et convivial à tous. Les travaux ont permis la création de cheminements piétons, d'espaces paysagers agrémentés de nouvelles plantations et d'un terrain de pétanque.





La proximité de l'aire de jeux permet également aux familles de profiter pleinement de cet environnement rénové.
Cet aménagement a été pensé pour offrir un cadre de vie plus harmonieux au sein de la Cité des Genêts d'Or et favoriser les rencontres intergénérationnelles.

Delphine KERBIRIOU

Chenilles processionnaires du chêne

De nombreux foyers signalés en Bretagne, appel à la vigilance
L'ARS Bretagne appelle à la vigilance face à la présence de nombreux foyers de chenilles processionnaires du chêne identifiés sur le territoire breton.

Printemps / été 2026 : une pullulation exceptionnelle
Selon les observations et signalements, la présence de nids de chenilles processionnaires du chêne est, cette année, très supérieure aux années précédentes.
Ces chenilles libèrent des poils urticants microscopiques, transportés par le vent, pouvant causer des réactions plus ou moins graves chez l'homme (peau, yeux, voies respiratoires) et les animaux domestiques.



Consignes de prévention
Afin de limiter les risques d'exposition, il est recommandé de :

- ne jamais toucher les chenilles, les nids ou les cocons,
- éviter de stationner ou de pique-niquer sous les arbres infestés,
- surveiller particulièrement les jeunes enfants à proximité des zones concernées,
- tenir les animaux domestiques éloignés des secteurs infestés,
- porter des vêtements couvrants lors d'activités à proximité des arbres concernés,
- ne pas tenter de détruire soi-même les nids ou les chenilles.

En cas d'exposition :

- prendre une douche et changer de vêtements rapidement,
- Il ne faut pas frotter les lésions pour éviter de casser les poils invisibles présents,
- rincer abondamment les yeux en cas de contact,
- consulter un ophtalmologue,
- consulter un médecin en cas de symptômes importants ou persistants,
- contacter rapidement un vétérinaire si un animal présente des signes d'atteinte.



Signaler un foyer
L'ARS Bretagne invite les habitants à signaler toute présence suspecte de chenilles processionnaires du chêne sur le site de la FREDON Bretagne :

https://alertespeces.fredon-bretagne.com/

Ces signalements contribuent à la détection précoce des foyers et à l'organisation des actions de gestion.

Béatrice KERNIVINEN

Brève sur la cérémonie du 9 juin 2026 sur la BA 928



L'armée de l'Air et de l'Espace est une famille d'aviateurs d'exception qui ont façonné sa légende par leurs exploits ainsi que leur sacrifice. Faisant un point d'honneur à ne jamais oublier ses illustres ainés, elle honore leur mémoire afin qu'ils demeurent à jamais des symboles pour les générations futures.
Ainsi, le 9 juin 2026, le chef d'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace (CEMAAE), le général d'armée aérienne Jérôme Bellanger, s'est rendu sur la base aérienne 928 de Brest-Loperhet afin de baptiser cette dernière du nom de l'un de ces héros. En effet, la seule base aérienne bretonne portera désormais le nom de tradition « Commandant Gildas Tison ».
Malouin de naissance, il est pilote de chasse sur Mirage 2000-5 au sein de l'escadron de chasse 2/2 Côte d'or puis est affecté à l'escadron de chasse 1/2 Cigognes et rejoint ainsi la lignée de Georges Guynemer ou encore René Fonck. Il se trouve à Albacete en Espagne sur la base de Los Llanos le 26 janvier 2015 lors du tragique accident aérien. Le commandant Gildas Tison meurt au service de la Nation. Reconnu de tous pour son professionnalisme et ses qualités humaines, il totalisait près de 3 000 heures de vol.
Afin de lui rendre un hommage plus que mérité, toute l'armée de l'Air et de l'Espace a redoublé d'effort pour permettre à ce parrainage d'avoir lieu. En ce jour du 9 juin 2026, après avoir baptisé la base aérienne 928 dans son ordre du jour, le CEMAAE accompagné de nombreuses autorités civiles et militaires et surtout de la famille de Gildas Tison, s'est rendu devant une dérive de Mirage 2000-5 à l'effigie du commandant Gildas Tison pour l'inaugurer. Sous un passage de quatre Mirages des Cigognes, ce dernier devient éternel en terre bretonne. Désormais, chaque aviateur se rendant sur la base aérienne 928 ou y travaillant prononcera le nom de ce pilote d'exception. Il incarnera à jamais les valeurs de l'armée de l'Air et de l'Espace : respect, intégrité, sens du service et excellence.



Fête de la musique



Une belle fête de la Musique 2026 s'est déroulée le vendredi 19 juin. Après une déambulation particulièrement dynamique accompagnée par la batucada Sambégué, ensemble de percussions d'origine brésiliennes rythmées au son des tambours, tambourins et autres caixas. Ils ont été suivis par une foule nombreuse avec parents et enfants portant des tenues aux couleurs de la nature souvent agrémentées de couronnes de fleurs. Le reste de la soirée s'est déroulé au Trimaran où le public a pu écouter la chorale Grain de Phonie, le Workshop (école des musiques), le duo En Rade, le chanteur Marco Solo et la chorale Ail ou Radis. Merci à l'Ecole des Musiques de Loperhet et les associations Parade et Unissons. La restauration était assurée par la boucherie du Pacifique.



Jean-Yves KERBRAT

FOCUS générations - Nos jeunes

TAOL BANN war ur rummad - hor re yaouank

Banc de l'amitié financés par le CMJ

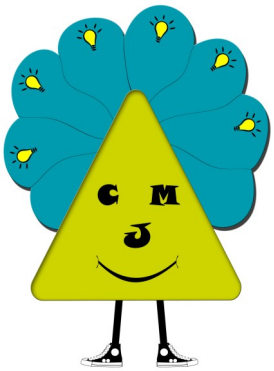
En avril 2026, une table a été installée à Eric Tabarly et un banc de l'amitié à Ste Brigide.

Les enfants vous expliquent :
« Ces équipements ont été mis en place pour aider les enfants qui sont seuls à la récréation. Quand un enfant est seul, il va s'asseoir sur le banc ; si les autres enfants le voient seul, ils vont jouer et parler avec lui. »

Une partie du financement a été réalisé par le Conseil départemental et le reste par le CMJ.
Nos projets futurs sont un atelier des premiers secours et une boum en septembre.



Elections du prochain CMJ



En octobre auront lieu les prochaines élections du Conseil Municipal Jeune.

C'est quoi un CMJ ?

Le Conseil municipal des Jeunes c'est : participer à la vie municipale, exprimer vos idées, mettre en œuvre vos projets.

C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté. En tant que conseiller municipal jeune, tu seras porte-parole de tous les enfants de Loperhet.

Virginie passera expliquer aux enfants en quoi cela consiste.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Virginie Martinet au Service Enfance.

Service Enfance Jeunesse - Tél 02.98.07.34.15

Ecole Eric Tabarly : Le séjour des CM2 bilingues



Nous sommes les CM2 bilingues de l'école Eric Tabarly. Le lundi 11 mai, nous sommes partis au Centre d'Éveil aux Arts Plastiques de Cornouaille de Plogastel-Saint-Germain pour une classe d'arts plastiques de trois jours. Nous avons rencontré Isabelle Richard, artiste plasticienne en résidence et Ronan Hervé, professeur d'arts au CEAPC qui parlait breton avec nous.

Nous avons travaillé divers types d'arts comme la lithogravure, le monotype et la sculpture sur béton cellulaire. Nous avons utilisé de l'encre de chine et les couleurs primaires, et des outils tels que le burin, la lime, le marteau, la spatule, une presse, de la tarlatane, etc. Ce séjour nous a permis de découvrir de nouvelles techniques d'art que nous n'aurions pas eu l'occasion de faire en classe.

Nous avons apprécié les veillées conviviales (une soirée jeux de société et une autre où nous avons présenté nos talents) et dormir dans les dortoirs avec nos ami(e)s et sans nos parents !

Nous avons fait une promenade dans le bourg et avons joué avec une tyrolienne dans un parc de jeux.

Trugarez à la maîtresse, aux parents accompagnateurs et à l'équipe du CEAPC. Trugarez aussi à l'Amicale Laïque et aux familles qui ont acheté nos gâteaux pour le financement de ce super séjour !

Ecole Sainte-Brigide : séjour au Puy du Fou

Les élèves de la classe des CM1-CM2 de l'école Sainte-Brigide ont participé à un séjour de trois jours du 5 au 7 mai au Puy du Fou, en compagnie des élèves de l'école Notre-Dame des Fontaines à Daoulas.



Après un trajet en car, les enfants ont découvert le Château de Tiffauges, célèbre forteresse médiévale où ils ont assisté à des démonstrations de machines de guerre.

Ils ont ensuite passé deux journées complètes au Puy du Fou et ont pu profiter de tous les grands spectacles ainsi que du magnifique spectacle nocturne des Noces de Feu.

Ce voyage a permis aux élèves d'enrichir leurs connaissances historiques, de développer leur curiosité et de partager de très beaux moments ensemble.

Un séjour riche en émotions que les enfants ne sont pas prêts d'oublier !

Marmouzig : « Vendredis, tout est permis »





Dans le cadre des « Vendredis, tout est permis », petits et grands ont été invités à vivre un moment de créativité et de convivialité autour d'un atelier peinture animé par **Béatrice Roux, plasticienne.**

Cet atelier a offret aux enfants et à leurs parents l'occasion de découvrir différentes techniques artistiques, d'exprimer leur imagination et de réaliser ensemble des créations originales. Sous le regard bienveillant et les conseils de Béatrice, chacun a pu explorer les couleurs, les formes et les matières dans la bonne humeur. Au-delà de l'apprentissage artistique, cette activité est avant tout un temps de partage en famille, favorisant les échanges, la complicité et le plaisir de créer ensemble.

Un rendez-vous à ne pas manquer pour laisser libre cours à son imagination et repartir avec des souvenirs colorés !

FLASH Assos - *TAOL LAGAD war ar c'hevredigezhioù*

Belle réussite pour les Puces Nautiques de Rostiviec

L'association Pierrot-Thérèse a organisé ses Puces Nautiques et Vide-Jardins le 31 mai dernier sur le port de Rostiviec.

Dès 7 h 30, une vingtaine de chineurs étaient au rendez-vous pour dénicher de bonnes affaires parmi les stands d'outillage et d'antiquités marines, le temps pour les bénévoles de finaliser les installations avant l'arrivée du public.

Près de 800 visiteurs ont arpenté les quais tout au long de la journée et profité des nombreuses animations. Après la visite des exposants, place à la musique avec plusieurs groupes qui se sont succédés sur scène. Dès 10 heures, une ronde s'est formée au son de la musique bretonne et d'un kan ha diskan entraînant.

Les visiteurs ont également pu participer à la loterie du panier garni, s'initier au matelotage, découvrir l'exposition de photos de bateaux, jouer au palet ou encore déguster une galette-saucisse.

L'après-midi, les animations nautiques ont offert un beau spectacle. Le coquillier *François-Monique*, amarré à quai, a attiré de nombreux regards tandis qu'un défilé de vieux gréements croisait les embarcations d'initiation à la godille. Les démonstrations de pumping foil ont également impressionné le public par leur vitesse et leur agilité.

Sous un soleil généreux et avec une mer calme, cette édition 2025 a été une belle réussite. L'association remercie chaleureusement ses partenaires, les bénévoles et les nombreux visiteurs, et donne rendez-vous à tous l'an prochain.



Un immense MERCI à toutes et à tous !



La deuxième édition de **Loperhet Night Fever** s'achève des étoiles plein les yeux, et c'est grâce à vous. L'association **Loperhet and Co** (Association des Commerçants et Artisans de Loperhet) tient à saluer l'implication de chacun, de près ou de loin : bénévoles, partenaires, et vous, un public au top !
Cette belle énergie montre à quel point notre commune est dynamique. C'est d'ailleurs ce même esprit de solidarité qui nous anime au quotidien. À ce sujet, vous l'avez remarqué, le centre-bourg se refait une beauté.
Sachez que pendant toute la durée des travaux, vos commerces et artisans restent ouverts et totalement accessibles !
Plus que jamais, il est primordial de continuer à les fréquenter et à consommer local pour faire battre le cœur de Loperhet.
Ensemble, faisons vivre notre commune, à la fête comme au quotidien !
Toute l'équipe de Loperhet and Co vous donne officiellement **rendez-vous l'année prochaine** pour une troisième édition encore plus folle. Prenez soin de vous, et à très vite dans vos commerces locaux !
Association Loperhet and Co
Contact : loperhetandco@gmail.com

Officiers Mariniers, quartiers maitres en retraite et veuves



Par une belle journée ensoleillée, le cochon grillé des Officiers Mariniers avec nos amis anciens combattants et sympathisants a réuni 62 personnes au stade Eugène Cariou le samedi 13 juin à midi. Bonne ambiance, convivialité étaient au rendez-vous.

Le concours interne de pétanque qui suivi, a vu la victoire de la team Chakirian Colson. Rendez- vous est pris pour l'année prochaine, ce sera une grillade party avec le duo Sérazin Fournier à la barre.

Un double podium féminin au circuit jeunes

La finale du circuit des jeunes a eu lieu le samedi 23 mai à Briec. Le TT Loperhet a obtenu 2 podiums. Dans le tableau féminin, Maëvé Hirrien-Le Goff obtient la 3ème place et Enora Normand la 4ème. Lylou Barreau termine à la 9ème place dans ce même tableau.
A noter que le TT Loperhet était le mieux représenté dans le tableau féminin.
Félicitations à elles et merci aux coachs Evan et David pour le travail sur l'intégralité de la saison. Les jeunes ont vraiment beaucoup progressé cette année, et les résultats sont prometteurs pour l'année prochaine.



Une journée magique à Roland-Garros pour notre club de tennis



La quinzaine parisienne a fait briller les yeux des petits et grands de notre commune. Samedi dernier, une cinquantaine de passionnés ont pris la direction de la Porte d'Auteuil pour une sortie sur la célèbre terre battue de Roland-Garros.
C'est très très tôt le matin, et dans une bonne ambiance, que le grand départ s'est organisé. Pour cette occasion spéciale, le club de tennis local avait affrété un car tout confort direction la capitale. Le groupe d'une quarantaine d'adhérents et parents du club de Loperhet a eu le plaisir d'ouvrir ses portes à une douzaine de voisins des clubs de L'Hôpital Camfrout et de Daoulas.
Arrivés sur place, la météo s'est montrée particulièrement clémente. C'est sous un soleil radieux et une chaleur estivale que le groupe a pu fouler les allées du mythique complexe parisien. Pour beaucoup, cette journée "Yannick Noah" (traditionnellement dédiée aux enfants et aux associations) était une grande première.
Le programme s'est avéré exceptionnel : déambulations entre les courts, mais surtout, l'opportunité unique de voir s'entraîner et jouer de très près les meilleures joueuses et joueurs du moment. Les jeunes de l'école de tennis, tout comme les adultes, sont repartis avec des souvenirs impérissables. Le retour en car s'est fait avec le sourire aux lèvres et des images plein la tête. Les dirigeants se félicitent du succès total de cette opération qui a marié convivialité, soleil et grand spectacle. Une journée parfaite qui inspirera, à coup sûr, nos joueurs sur les courts municipaux !

L'Amicale Laïque de Loperhet : 80 ans !



Le 31 mai dernier se tenait, à la salle du Trimaran, l'anniversaire de l'une des plus vieilles associations de notre commune : les 80 ans de l'Amicale Laïque de Loperhet. Une très belle soirée, conviviale avec un repas suivi d'un concert du groupe Stem de Loperhet. C'est l'occasion de revenir sur les origines et les raisons d'être de cette magnifique aventure humaine.
Créée en 1946, l'association menait de véritables missions d'intérêt public comme la gestion de la cantine scolaire et de la garderie. Elle est même à l'origine de la création du centre de loisirs. Plusieurs président(e)s, membres du CA et bien sûr de nombreux bénévoles se sont succédés, mais l'énergie, la motivation, l'entraide et surtout l'envie n'ont jamais faibli.
Depuis, les activités de l'association ont bien changé mais restent toujours aux services des enfants de l'école publique Eric Tabarly. Qu'il s'agisse du repas des lampions, de la kermesse de l'école en passant par le vide grenier et la vente des saucissons, tous ces évènements ont pour but de générer des bénéfices qui sont intégralement reversés à l'école. Aujourd'hui se ne sont pas moins de 20 000€ qui sont reversés tous les ans pour l'organisation d'activités extra-scolaires. Le partenariat entre l'Amicale Laïque de Loperhet, Bruno Tanguy (le directeur de l'école) et les professeurs a encore de beaux jours devant lui.



Le CNRL fait bonne figure en cette fin de saison chez les jeunes !



Lors des dernières régates à Landéda et Plougonvelin, ils sont arrivés dans le top 5. Cette régularité a permis à Eliott Leclercq de finir 2ème du championnat Voile en Pays de Brest en planche à voile. Bravo à lui et à tous les participants !

L'activité voile loisir (catamaran et planche à voile) du samedi matin et de l'après-midi continue d'accueillir beaucoup d'adhérents. Cela se fait dans un esprit de convivialité, de plaisir et de sympathie.

Pour finir l'année scolaire, le mardi 23 juin le CNRL accueillera pas moins de 180 élèves d'écoles de la CAPLD pour le Challenge Nautique 2026. Le CNRL, qui reçoit des classes tout au long de l'année, a préparé pour les enseignants, un projet pédagogique autour de la voile et sur l'environnement marin.



Les activités nautiques vont se poursuivre tout l'été au travers des stages multi-activités, catamaran, planche à voile. Les locations sont également possibles. N'hésitez pas à contacter le centre nautique pour les réservations : 02 98 07 06 64 - cnrostiviec@gmail.com

Racing club de Loperhet



Les jeunes pousses du Racing club Loperhet (RCL) confirment leur excellente forme sur les terrains de foot bretons. Samedi 9 mai 2026, les licenciés des catégories U10 et U11 ont remporté le tournoi de l'US Rochoise, illustrant la vitalité de l'école de foot du complexe sportif Eugène-Cariou.

Une finale remportée face à Ploudaniel

Les Loperhétois ont éliminé le club organisateur en quart de finale, puis le RC Lesneven en demi-finale. Ils ont finalement décroché le trophée en s'imposant un but à zéro face à l'ESY Ploudaniel lors de l'ultime rencontre.

Ce succès vient récompenser le travail hebdomadaire des joueurs, encadrés par des éducateurs formés et des parents investis. « Le travail collectif solide des garçons paye », soulignent les dirigeants du RCL, qui voient dans ces victoires en série le signe d'un retour remarqué du club dans les tableaux de compétitions et de tournois. Ce premier titre de la saison pour les U10-U11 pourrait en appeler d'autres, tant l'envie de préparer l'avenir est affirmée au sein du club.

Dates à retenir - *dalc'hit soñj ouzh an devezh-mañ*

- Dimanche 5 juillet : Au fil de l'eau - Rostiviec
- Mercredi 12 août : Eclispe solaire - Animations au Parc du Fogot à 19h00
- Mercredi 2 septembre : Les MarSoins - dépistage dentaire de 10h à 12h30 - Place du Glanvez
- Samedi 5 septembre : Forum des associations
- Jusqu'au 15 septembre : Exposition photo - esplanade de la mairie
- Lundi 21septembre : Conseil municipal à 19h00
- Dimanche 27 septembre : Elections sénatoriales
- Jeudi 1er octobre : Conseil d'Agglomération à 18h30
- Samedi 3 octobre : Accueil des nouveaux arrivants
- Lundi 5 octobre : Elections du Conseil Municipal Jeunes
- Samedi 10 octobre : Investiture du nouveau Conseil Municipal Jeunes
- Lundi 5 novembre : Conseil municipal à 19h00
- Samedi 14 novembre : Bal country au profit du CCAS - Trimaran à 20h00
- Dimanche 29 novembre : Repas de convivialité des aînés



Un peu de notre histoire - *Un diverrañ eus hon istor*

LOPERHET, MA COMMUNE - 8 - L'église Sainte Brigide et son passé

Extrait du Bulletin diocésain -1929 – Henri Pérennes

La première mention historique de la paroisse de Loperhet se trouve dans un document de 1186 où Hervé de LEON, duc de Bretagne, confirme la donation faite par son père Guiomarc'h et sa mère Nobile, du lieu de sainte Brigitte, Loperhet, aux chanoines réguliers de l'Ordre de saint Augustin de l'abbaye de Daoulas.

Les documents les plus anciens de la paroisse de Loperhet (Diocèse de Quimper et de Léon, mentionnent, **dès 1218, l'existence d'une ancienne église appelée "Ecclesia Loco Sanctae Brigidae".**

L'actuelle église paroissiale Sainte-Brigitte (ou **Sainte Brigide** ou **Sant Berched**) a été construite en 1896 sur les plans de l'architecte Armand Gassis et remplace l'ancienne église qui datait de 1645 1652. Elle se situe à l'emplacement de la croix du cimetière. De l'ancienne église la commune a conservé la cloche de 1661, un christ en bois du XIVe ou XVe siècle et une piéta du XVe siècle représentant la vierge tenant le corps du Christ. Plusieurs objets du culte provenant de l'ancienne église ont été conservés.

Un enclos paroissial jusqu'au XXe siècle

Le placître et son calvaire. Lors de la construction de l'espace « Stérédern » et du réaménagement de la place Saint-Yves l'ancien cimetière a été déplacé route de Rostiviec. Seul le calvaire a été conservé, **la croix datée du XVIe siècle**, Œuvre remarquable en pierre de Kersanton, matérialise l'ancienne église.



Vue en 1968 de l'enclos paroissial avant la place St Yves

Prochain trimestre, la suite de l'histoire de la commune : Les évènements notables au changement de siècle - Jean Yves Gallic

Les élus du groupe Loperhet, je choisis

Merci pour votre confiance !

En nous renouvelant votre soutien pour ce nouveau mandat, vous avez fait le choix de la continuité et de l'avenir pour Loperhet. Nous vous en remercions sincèrement. C'est avec enthousiasme, fierté et un engagement intact que nous poursuivrons notre action au service de l'ensemble des Loperhétoises et des Loperhétois.

Nous avons à cœur de privilégier l'écoute, le dialogue et la proximité avec chacun d'entre vous. Nous savons combien les attentes peuvent être variées et légitimes, au regard des réalités et des préoccupations qui rythment votre quotidien.

Les nombreuses rencontres et échanges organisés pendant la campagne ont également permis d'enrichir notre réflexion et de mieux comprendre l'évolution de vos besoins. Ces contributions précieuses nourrissent aujourd'hui l'action de notre équipe municipale, motivée et pleinement engagée. Composée à parts égales d'élus reconduits et de nouveaux membres, elle associe expérience, regard neuf et compétences complémentaires pour répondre aux défis d'une gestion municipale toujours plus exigeante.

Vos élus Loperhet je choisis

Les élus du groupe Paroles de Citoyens

Salutations à vous, habitants de Loperhet.

Lors de l'élection municipale de mars 2026, vous nous avez accordé votre confiance avec près de 38 % des voix. Les cinq membres de Paroles de Citoyens ont pris leurs fonctions avec un seul objectif : être utiles à notre belle commune.

Depuis notre installation, nous participons activement aux conseils municipaux, commissions et comités. Nous y abordons chaque dossier avec sérieux et sans a priori, tournés vers l'avenir et engagés pour les besoins concrets de tous les habitants.

Nous sommes une liste minoritaire mais pas d'opposition : nous avons à cœur de questionner les projets et les fonctionnements, tout en apportant des idées nouvelles et suggestions réfléchies, dans un esprit constructif, au service de toutes et tous.

Nous avons choisi de prendre ce mandat tel qu'il vient, sans nous appesantir sur les querelles partisanes du passé. En toute transparence, l'important est ce que nous bâtissons ensemble, maintenant et pour le futur de Loperhet.

Vous avez des questions, des idées, des préoccupations ?

Paroles de Citoyens, c'est aussi cela : une liste qui reste en permanence à votre écoute.

Venez nous voir ou contactez-nous : paroles.de.citoyens.loperhet@gmail.com

Décidez de Votre Avenir ! Dibabit Ho Hent !

n°02-2026

« ZOOM sur Loperhet » est édité par la commune de Loperhet.

Directrice de la publication :
Nathalie GODET

Impression :
Bureau 2000
Plougastel-Daoulas

Diffusion :
Exemplaires distribués à domicile

Crédits photo :
Mairie de Loperhet - Auteurs des articles

Tirage : 1810 exemplaires